

UNION DES SERVICES D'EAU DU SUD DE L'AISNE
4, bis avenue Gustave Eiffel - 02400 CHATEAU-THIERRY
Secrétariat : Tél : 03.23.71.02.80 - Fax : 03.23.71.56.31

—oo—

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-quatre, le 24 septembre à 18 H 00, les membres du Comité Syndical de l'Union des Services d'Eau du Sud de l'Aisne, dûment convoqués, se sont réunis Salle du Conseil à Château-Thierry, sous la Présidence de Monsieur Hugues Dazard.

Membres en exercice : 67 titulaires - 38 suppléants	<u>Résultat du vote :</u>
Délégués présents : 34 délégués (33 titulaires - 1 suppléant)	Voix Pour : 34
Dont membres votants à voix délibérative : 34 délégués	Voix Contre : 0
Date d'envoi de la convocation du Comité Syndical : 16 septembre 2024	Abstention : 0

Membres présents:

Titulaires: Mr Alexandre David, Mr Bahu Nicolas, Mr Bandry Didier, Mr Cantot Dominique, Mr Carion Denis, Mr Dazard Hugues, Mr Der Sarkessian Jean-Pierre, Mme Devron Francine, Mr Dobski Philippe, Mr Foulon Didier, Mr Frex Dominique, Mr Gebka Jacques, Mme Hernandez Maryse, Mr Jacquin Claude, Mr Lavoix Olivier, Mr Lévêque Yves, Mr Lloancy David, Mr Loyaux Emmanuel, Mr Magnier Jean-Luc, Mr Malezé Patrick, Mr Marchal Philippe, Mr Mathis Michel, Mr Pantoux Jean-Luc, Mme Parent-Defer Elisabeth, Mr Pittana Stéphane, Mr Rezzouki Mohamed, Mr Robin Claude, Mme Romelot Martine, Mr Saroul Daniel, Mme Stofferis Régine, Mr Tatin Christian, Mr Valet Eric, Mr Zatwarnicki Jean-Michel.

Suppléants votants: Mr Guilleman Michel

Membres absents excusés :

Titulaires: Mr Arnefaux Alain, Mr Bandry Jean-Pierre, Mme Belleville Catherine, Mr Blavet Gérard, Mr Bruneaux Henri, Mr Burel Régis, Mr Charbonnier Patrick, Mr Davin Benoit, Mr Doucet Jean-Marie, Mr Fraeyman Fabien, Mme Gabriel Madeleine, Mme Gleize Séverine, Mr Gruzon Laurent, Mr Hoerter Michel, Mr Hourdry Mathieu, Mr Juillet Jean-Etienne, Mr Mangin Eric, Mr Minette Michel, Mme Pauly Brigitte, Mme Picard Florence, Mr Pitton-Terrien Michel, Mr Polin Jean-Pierre, Mme Richard Catherine, Mme Triconnet Nelly, Mme Vaudé Gaëlle.

Membres absents:

Mr Adam Hubert, Mr Branquard André, Mr Duclos Dominique, Mr Dujon Régis, Mr Haj Etienne, Mr Hubier Maxime, Mme Malet Madeleine, Mr Peugniez Michaël, Mr Vérot Vincent.

Est nommé secrétaire de séance : Mr Pantoux Jean-Luc

Objet : Suppression de la régie de recettes pour la délivrance de copie de documents administratifs	N°2024 09 09
--	---------------------

Le Président,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L. 2122-22, L. 1617 et R.1617-1 à R. 1617-18 ;

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

002-250202371-20240924-20240909-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/09/2024

Publication : 27/09/2024

Certifié par le Président

- Vu le décret n° 2022-1605 du 22 décembre 2022 portant application de l'ordonnance n° 2022-408 du 23 mars 2022 relative au régime de responsabilité financière des gestionnaires publics et modifiant diverses dispositions relatives aux comptables publics ;
- Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, notamment l'article 22 ;
- Vu la délibération n° 20150907 en date du 30 septembre 2015 portant création de la régie de recettes pour la délivrance de documents administratifs ;
- Vu l'arrêté n° 2015-19 en date du 8 octobre 2015 portant nomination du régisseur titulaire et du mandataire suppléant ;
- Vu l'avis conforme du comptable public assignataire en date du 2 septembre 2024 ;
- Vu l'avis favorable des membres du bureau du 10 septembre 2024 ;

Les membres du comité syndical, entendu l'exposé du Président,

DECIDENT après en avoir délibéré, de :

-METTRE FIN à la régie de recettes pour la délivrance de documents administratifs à compter du 24 septembre 2024

-METTRE FIN aux fonctions du régisseur. Le régisseur remettra au comptable assignataire la totalité des recettes encaissées, le fond de caisse (pour les recettes), ainsi que tous ses documents, valeurs et stocks.

M. le Président et le comptable du Trésor sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution de l'exécution de la présente décision.

Pour extrait certifié conforme,

Le secrétaire de séance,

Jean-Luc PANTOUX



Le Président,

Hugues DAZARD



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

002-250202371-20240924-20240909-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/09/2024
Publication : 27/09/2024

Certifié par le Président